

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Prélat, 23 février 1884

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (21r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Prélat, 23 février 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51457>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 février 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Prélat](#)

Lieu de destination Esquéhéries (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le renouvellement d'un bail de terrains à monsieur Matty.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Matty \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

June 5th 1862
25 janvier 1864

Monsieur Chabot

M. Matty m'a offert
950 francs pour continuer
son bail, sans souci de
changer, en aucun cas,
de la propriété hôtelière.

Je serai ravi d'apporter à conti-
nuer le bail cette année
à ce prix, comme je le lui
ai dit, sauf à examiner
avec lui dans le courant
de l'année les conditions
de renouvellement du
bail.

Toujours, je vous prie,
d'oir à l'avance cet engage-

ment, sans réserves particu-
lières du bailleur, car on
me fait en ce moment des
suggestions pour la vente
examiner si nous voulions
pas l'acheter. M. Matty et
moi.

Toujours m'écouter à ce
sujet et agréer le rappor-
t, Monsieur, d'abso-
lue de ma considération.